Envoyé en préfecture le 04/05/2023

Reçu en préfecture le 04/05/2023

Publié le



ID: 069-216901769-20230503-DE20230503 09-DE

## DEPARTEMENT DU RHONE / COMMUNE DE SOUCIEU-EN-JARREST

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2023-05-03/09

Nombre de conseillers en exercice : 26

Présents : 19 Votants : 22

Le trois mai deux mille vingt-trois,

Le Conseil municipal de la commune de SOUCIEU-EN-JARREST (Rhône) étant réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Arnaud SAVOIE, Maire.

Etaient présents: Arnaud SAVOIE, Stéphane PITOUT, Gérard MAGNET, Aurélien BERRETTONI, Magali BACLE, Frédéric LOGEZ, Laurence CHIRAT, Marie-Pierre DUPRE LATOUR, Etienne FLEURY, Nicolas TRICCA, David ZERATHE, Mélanie BRENIER, Daniel ABAD, Bernard CHATAIN, Sylvie BROYER, Marie-France PILLOT, Monique TALEB, Marie-Claude PHIIPPE, Brice DEVIF

<u>Membres absents ayant donné pouvoir</u>: Anne-Sophie DEVAUX a donné pouvoir à Arnaud SAVOIE, Catherine CERRO a donné pouvoir à Marie-France PILLOT, Mélanie TRAVIER a donné pouvoir à David ZERATHE

Membres absents excusés: Sylviane LAFONT, Isabelle BRAILLON, Véronique AVENAS, Malo TRICCA

Secrétaire: David ZERATHE

Service instructeur: Administration générale

## Le Maire certifie :

 que la convocation du Conseil municipal avait été faite le 24/04/2023

acte rendu
exécutoire après
dépôt en Préfecture

e: 0 4 MAI 2023

- et publication du :

0 5 MAI 2023

Arnaud SAVOIE, Maire



## Monsieur le Maire expose :

Les travaux de requalification des espaces publics du centre-bourg portent notamment sur les arrêts de bus et leur mise en accessibilité.

Dans ce cadre et afin d'assurer la sécurité des usagers des transports en commun, le Département et la commune participent à la mise en place d'un abri bus.

Il est proposé au conseil municipal de signer une convention avec le Département du Rhône qui fixe les modalités d'installation, de maintenance, d'entretien et d'enlèvement de l'abribus.

Le Conseil municipal, ouï cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention jointe à la présente délibération avec le Département du Rhône pour l'installation et l'entretien de l'abribus.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Arnaud SAVOIE, Maire



